

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac tenue le 13 juillet à 20 h, au centre communautaire situé au 99, rue de la Mairie à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

ORDRE DU JOUR

MOMENT DE RÉFLEXION

1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

1.2 PÉRIODE D'INTERVENTION

1.3 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX ÉLU(E)S

2. PROCÈS-VERBAL - ADOPTION

3. LISTE DES COMPTES À PAYER - ADOPTION

4. AVIS DE MOTION

4.1 Règlement 688-2 modifiant le règlement 688 concernant la tarification des biens et services

4.2 Règlement 697 concernant les commissions et les comités

4.3 Règlement 1400-78 modifiant le règlement de zonage 1400 afin d'ajouter des dispositions quant aux conteneurs pour les terrains dont l'usage principal est public et institutionnel

4.4 Règlement 1400-79 modifiant le règlement de zonage 1400 afin de modifier la distance minimale entre les constructions accessoires et le bâtiment principal

5. RÈGLEMENTS

5.1 Premier projet de règlement P1-1400-78 modifiant le règlement de zonage 1400 afin d'ajouter des dispositions quant aux conteneurs pour les terrains dont l'usage principal est public et institutionnel - Adoption

5.2 Premier projet de règlement P1-1400-79 modifiant le règlement de zonage 1400 afin de modifier la distance minimale entre les constructions accessoires et le bâtiment principal - Adoption

5.3 Second projet de règlement P2-1400-77 modifiant le règlement de zonage numéro 1400 afin de modifier le plan de zonage afin d'agrandir la zone H-754 à même la zone P-329 pour y inclure le lot 1 464 130 - Adoption

5.4 Règlement 696 concernant l'interdiction de distribution et la vente de sacs de plastique à usage unique - Adoption

6. URBANISME

6.1 Demande de PIIA - Propriété située au 3131 chemin d'Oka

6.2 Demande de PIIA - Propriété située au 11 rue Pigeon

- 6.3 Demande de PIIA - Propriété située au 291, rue de La Plaine
- 6.4 Demande de dérogation mineure - Propriété située au 100, 40e Avenue
- 7. ADMINISTRATION**
- 7.1 Cession de lot par Trepco Ltée et 3095-4150 Québec Inc. - Autorisation de signature
- 7.2 Modification de l'organigramme - Adoption
- 7.3 Autorisation de participation - Tournois de golf
- 7.4 Mandat de vérification externe - INV-2022-019 - Octroi du mandat
- 7.5 Demande de dispense au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Autorisation d'octroi de contrat
- 8. RESSOURCES HUMAINES**
- 8.1 Coordonnatrice des loisirs - Cynthia Guillemette - Octroi de permanence
- 8.2 Compensation monétaire pour remplacement - Cynthia Guillemette
- 8.3 Coordonnateur eaux et assainissement - Benoit Viau - Octroi de permanence
- 8.4 Adjointe administrative - Mélanie Royer-Nolet - Octroi de permanence
- 8.5 Contremaître aux infrastructures urbaines - Xavier Leblanc - Octroi de permanence
- 8.6 Journalier-chauffeur - Marc-André Lacombe - Nomination
- 8.7 Chauffeur opérateur de véhicule et machinerie - Franz Kasz - Nomination
- 8.8 Modification du statut de certains employés à temps partiel syndiqués
- 8.9 Syndicat canadien de la fonction publique - Sections locales 2804 et 1962 - Lettres d'entente 2022-07 et 2022-06 - Autorisation de signatures
- 9. TRÉSORERIE**
- 9.1 Achat de différents bacs et mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles - Mandat à l'Union des municipalités du Québec
- 9.2 Dépôt du rapport du maire sur la situation financière quant aux faits saillants du rapport financiers de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et du rapport du vérificateur externe - Année 2021
- 10. LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- 10.1 Comité d'aide alimentaire des Patriotes (CAAP) - Aide financière
- 10.2 Centre Marie Eve - Aide financière
- 10.3 Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2022-2024 | Volet I
- 10.4 Fonds régions et ruralité - MRC Deux-Montagnes - Autorisation de signature

11. ARTS ET CULTURE

11.1 Aucun

12. TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

12.1 Aucun

13. TRAVAUX PUBLICS

13.1 Mandat à l'union des municipalités du Québec - Appel d'offres regroupé CHI-20232024 - Achat de différents produits chimiques utilisés pour le traitement des eaux

13.2 Pavillon de la jeunesse - Démolition - Octroi de contrat

13.3 Ajout de panneaux de signalisation

14. SERVICES TECHNIQUES

14.1 Aucun

15. DÉPÔTS

16. PÉRIODE D'INTERVENTION

17. LEVÉE DE LA SÉANCE